



Corrélation entre la gestion de risque de crédit et la performance financière des banques en RDC

Patrick TSAKALA MUSAMU

Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (LARSEG)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (Faseg)

Université de Kinshasa -Kinshasa – RDC

Jimmy EDJIMI KWEYI

Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (LARSEG)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (Faseg)

Université de Kinshasa -Kinshasa - RDC

Léonce KELUA BONGWA

Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (LARSEG)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (Faseg)

Université de Kinshasa -Kinshasa - RDC

Doctorants et chercheurs à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa, RDC

Résumé : *La gestion du risque de crédit est cruciale pour la performance financière des banques. En effet, les banques accordent des prêts à leurs clients, ce qui peut être source de risques si les emprunteurs ne remboursent pas leurs dettes. Une bonne gestion du risque de crédit permet donc aux banques de limiter les pertes liées aux défauts de paiement des emprunteurs. Une mauvaise gestion du risque de crédit peut entraîner des pertes financières importantes pour les banques, notamment en cas de défaut de paiement massif de la part des emprunteurs. Cela peut se traduire par une diminution des bénéfices, voire une perte nette pour la banque, ce qui affecte sa performance financière. L'objectif de cet article consistait à examiner la corrélation entre la gestion de risque de crédit et la performance financière des banques en RDC. Les résultats conquis du modèle de scoring certifient avec exactitude que : le z-score calculer de la banque reste dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,89. Ainsi, la decision du score après la prévision indique globalement que la banque restera dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,9306 et les pratiques de gestion du risque de crédit mises en œuvre par la banque a un impact significatif au seuil de 5% sur sa rentabilité financière. Une gestion efficace des risques permet à la banque de minimiser les pertes potentielles et d'optimiser ses revenus ce qui a un impact positif sur sa rentabilité et sa stabilité financière.*

Mots-clés : *corrélation ; gestion ; risque ; performance*

Abstract: *Credit risk management is crucial to the financial performance of banks. Banks grant loans to their customers, which can be a source of risk if borrowers fail to repay their debts. Good credit risk management enables banks to limit losses arising from borrower default. Poor credit risk management can lead to substantial financial losses for banks, particularly in the event of massive default by borrowers. This can result in reduced profits, or even a net loss for the bank, affecting its financial performance. The aim of this article was to examine the correlation between credit risk management and the financial performance of banks in the DRC. The results obtained from the scoring model accurately certify that: the bank's calculated z-score remains within the surveillance*

zone with a probability of 0.89. Thus, the decision of the score after the forecast indicates that the bank will remain in the surveillance zone with a probability of 0.9306, and the credit risk management practices implemented by the bank have a significant impact at the 5% threshold on its financial profitability. Effective risk management enables the bank to minimize potential losses and optimize revenues, which in turn has a positive impact on profitability and financial stability.

Keywords : correlation ; management ; risk ; performance

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15245688>

Introduction

Dans le but de renforcer son positionnement sur le marché, une banque peut décider d'élargir sa gamme de produits et services proposés aux clients. Cette décision entraîne une double conséquence : il y a tout d'abord d'un côté, une augmentation de la rentabilité entraînée par la diversification et, d'un autre côté, une augmentation parallèle du risque (corrélation positive existante entre risque et rentabilité). La banque perçoit donc le risque comme un facteur indissociable de sa politique de développement qui doit être maîtrisé à travers une mise en place d'une stratégie de gestion saine et adapté sous directive de la réglementation en vigueur¹.

Les banques jouent, en effet, un rôle très capital au sein du circuit économique moderne, rôle consistant à collecter l'épargne des agents à capacité de financement pour ensuite le redistribuer sous forme de crédit. Ce rôle d'intermédiation qui conditionne à la fois la vie économique des Etats, des entreprises et des particuliers s'accompagne d'une très grande responsabilité, celle d'assurer la croissance économique ainsi que la stabilité à travers le crédit (capital) qui constitue un facteur de production important et un moteur de développement économique².

Cependant, au regard de la concurrence de plus en plus croissante observée dans le secteur, les banques actuelles se trouvent dans l'obligation d'être performante afin d'assurer leur pérennité à moyen et long terme. Néanmoins, cette poursuite acharnée de performance doit surtout s'accompagner de prudence car, bien que l'octroi de crédit soit leur principale source de revenu, il les expose aussi à un grand risque qui peut gravement affecter leur réputation, voir même les conduire à la faillite ou à la quasi-faillite. Ainsi donc, les banques poursuivent désormais deux objectifs majeurs : d'un côté, la rentabilité et la performance de leur entreprise et, d'un autre, la gestion (ou la maîtrise) efficace du risque.

En effet, l'octroi de crédit, bien qu'étant la principale source de revenus des banques, reste pourtant une activité très risquée avec des effets positifs ou négatifs susceptibles d'avoir un impact important sur leur niveau de rentabilité³. Les responsables au sein des institutions bancaires devraient donc considérer la maîtrise du risque, sa gestion, la spécification dans les activités ainsi que l'anticipation dans la gestion de l'encaisse comme des éléments clés afin de ne pas compromettre la continuité de leurs activités⁴. Et donc, la gestion de risque de crédit au sein d'une banque nécessite une attention toute particulière, et sa non prise en compte aura des répercussions telles que : le non-paiement à temps des exigibilités de l'emprunteur à l'échéance convenue (risque de règlement) ; le non remboursement (total ou partiel) de l'emprunteur résultant de la détérioration de sa situation financière (risque de contrepartie) ; la dégradation de la qualité du crédit au fil du temps, ce qui peut se traduire par le passage d'un emprunteur d'une catégorie de risque à un autre plus élevée (risque de

¹ Dietsch, M. et Petey, P. « *Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières* », édition. PUF, Paris, 2003.

² Statnik, J.C. Asymétrie d'information et rationnement partiel du crédit, thèse de doctorat, Université Lille II, 1997.

³ Mutombo, M et al., Incidence de la gestion du risque de crédit sur la performance financière d'une banque commerciale, édition. JEFM, Kinshasa, 2024, p.3.

⁴ Chr. Van Liedre., *Economie financière et droit commercial*, éd. CRP, 2^{ème} édition, Kinshasa 1999, p.69.

migration) ; l'incapacité de couverture de l'ensemble des pertes, en cas de défaut, par les garanties obtenues (risque de garantie) etc.

Ainsi, face à l'importance cruciale que revêt la gestion du risque de crédit bancaire, mais aussi, face au secteur bancaire congolais caractérisé non seulement par un faible taux de bancarisation, mais, aussi et surtout, par une sensible fragilité financière et une concentration de marché remarquable, entraînant donc une instabilité continue.

Ainsi donc, en prenant un cas d'une banque commerciale congolaise qui est la Rawbank, ce papier tentera pour ce faire de répondre à la question suivante : Quelle relation existe-t-il entre gestion du risque de crédit et performance financière des banques en RDC ? La première partie de cet article s'appesantit sur la revue de littérature et techniques de couverture de risque de crédit. La deuxième partie présente la méthodologie de travail. La troisième partie se consacre sur la présentation et interprétation des résultats.

I. REVUE DE LITTÉRATURE ET TECHNIQUES DE COUVERTURE DE RISQUE DE CREDIT

I.1. REVUE DE LITTÉRATURE

Pour Faye (1993), le risque de crédit est défini comme étant le risque de perdre tout ou une partie des créances au cas où l'emprunteur n'aurait plus à l'échéance la volonté ou la possibilité d'honorer ses engagements. Pour Demazy (2000), le risque de crédit est le risque auquel est exposée une institution de crédit dans le cas où un emprunteur se relèverait incapable de respecter ses engagements. C'est-à-dire le risque de non remboursement de la créance ou de non-paiement des intérêts de la créance. Ce risque renvoie au changement de la valeur du portefeuille de crédit résultant de l'incapacité réelle ou perçue de l'emprunteur à respecter tout ou partie du contrat envers le prêteur. Pour Camara (2006), le risque de crédit se définit comme la probabilité de non-paiement du crédit octroyé à un client ou membre de l'IMF pour une raison quelconque. C'est donc le risque de non remboursement des crédits des IMF.

Desmicht (2004), il définit le risque de crédit comme étant le risque de perte en cas de défaillance de l'emprunteur. Il s'agit du risque d'impayé ou du risque de défaut. Le risque de crédit est le plus connu et constitue la plus grave des vulnérabilités d'une institution de microfinance. C'est la détérioration de la qualité du portefeuille crédit qui cause les pertes et crée des charges énormes en gestion de la défaillance. Ce risque aussi connue comme le risque de défaillance, est lié à l'incapacité du client de respecter les termes du contrat de prêt. Ainsi, Care International (2001), définit le risque de crédit comme étant la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit qui cause les pertes et des charges énormes en gestion de la défaillance, est lié à l'incapacité du client ou membre de l'IMF pour une raison quelconque. C'est donc le non remboursement des crédits des IMF. Le Credit Scoring peut être globalement défini comme un ensemble de modèles de décision et les techniques sous-jacentes qui aident les prêteurs dans la décision d'octroi des crédits de consommation. Il est principalement utilisé par les banques formelles des pays développés pour prédire la probabilité de défaut sur les crédits individuels de consommation. Même si l'application du Credit Scoring est vieille de plus de soixante ans, il convient de signaler qu'il est relativement nouveau pour la microfinance notamment dans les pays en développement (Schreiner, 2004). Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons dont la nécessité de disposer de données en quantité suffisante et de bonne qualité, la technologie etc.

Un des premiers modèles de Credit Scoring dans un contexte africain fut développé par Viganò pour la Caisse Nationale du Crédit Agricole (CNCA) du Burkina Faso (Viganò, 1993). En faisant usage d'un échantillon plus important, Schreiner (2004) a développé un modèle de Scoring pour une IMF bolivienne. A en croire Diallo (2006), très peu d'études ont été menées sur le Scoring dans le domaine de la microfinance dans les pays en développement. L'objectif principal de cette recherche est de

développer un modèle de Credit Scoring pour une institution de microfinance à la MECRE, en utilisant les crédits individuels.

Le credit scoring est le processus d'assignation d'une note (ou score) à un emprunteur potentiel pour estimer la performance future de son prêt (Flaman, 1997). Le Credit Scoring utilise des mesures quantitatives de performance et les caractéristiques des prêts précédents pour prédire performance des prêts futurs avec des caractéristiques similaires. Le Credit Scoring n'approuve, ni ne rejette une demande de prêt, il peut plutôt prédire la probabilité d'occurrence de mauvaise performance (défaut) telle que définie par le prêteur (Caire et Kossmann, 2003). Le Credit Scoring constitue un ensemble de modèles de décision et les techniques sous-jacentes qui aident dans la décision d'octroi des crédits de consommation (Thomas et al. 2002).

En résumé, on peut dire que le Credit Scoring est outil de gestion de risques qui vise à prédire la probabilité de défaut d'un nouveau prêt en utilisant les prêts précédents. Ainsi, l'objet du Credit Scoring est de prédire le risque et non de l'expliquer ; il est toutefois important d'analyser les facteurs important permettant de discriminer entre bons et mauvais prêts.

Plusieurs auteurs ont déjà travaillé sur l'application de la méthode de Credit Scoring, pour les microfinances ainsi que pour les banques en Afrique. Voici dans les lignes qui suivent, les principaux résultats obtenus à partir de leurs études : Hamadi Matoussi et al. (2004) dans un portant sur le risque de non remboursement des crédits de gestion par une banque commerciale Tunisienne montre que, la maîtrise du risque de défaut des crédits est devenue l'un des axes stratégiques majeurs de la gestion des organismes bancaires. Son objectif était de comparer le pouvoir prédictif de deux méthodes d'analyse du Credit Scoring pour la prévision du risque de défaut à savoir : la régression logistique et les réseaux de neurones artificiels. Il a utilisé une base de données composée de 1435 dossiers de crédit octroyés aux entreprises industrielles tunisiennes en 2003, 2004,2005 et 2006. Les résultats montrent la supériorité des réseaux de neurones artificiels par rapport aux autres méthodes classiques en matière de détresse financière des firmes emprunteuses. Dans ce sens, ils ont obtenu un taux de bon classement global de 97% pour l'échantillon d'apprentissage et 89.9% pour l'échantillon test.

De plus Boubacar Diallo (2006), développe un modèle de Crédit Scoring en utilisant un échantillon de 269 emprunteurs individuels de l'institution de microfinance Nyèsigiso au Mali. Les résultats ont montré l'importance de la relation de long terme, du taux d'intérêt, des coûts de transactions et du rationnement dans la prédiction du défaut de remboursement. Le modèle qui a été développé à partir de la régression logistique et de l'analyse discriminante, prédit correctement dans plus 70% des cas. L'analyse des cas de rejets a montré une certaine cohérence entre les prédictions du modèle et les décisions de rejet de l'institution.

Aimé Tchumkam Césaire (2008) s'intéresse à la pertinence de traitement des dossiers (un échantillon de 109 emprunteurs) à travers des outils statistiques et économétriques (test de khi deux, analyse factorielle, analyse discriminante, régression logistique) tiré de la direction du crédit et du contrôle des engagements (DCCE) de la banque permettant l'octroi des crédits aux différents clients. Cela passe nécessairement par une étude du marché du crédit bancaire, l'examen complet des informations financières du dossier de l'emprunteur, et des tests à apprécier.

A Elhamma (2009) applique la méthode de crédit scoring à la Banque Populaire de Rabat Kénitra. En utilisant un échantillon de taille 46 clients et en suivant les différentes étapes de la méthode, les résultats permettent de mettre en place une fonction score qui s'avère être robuste pour distinguer les mauvais et les bons emprunteurs. Par ailleurs, P. Boisselier et D. Dufour (2003) présente un article sur le scoring et anticipation de défaillance des entreprises par l'approche de la régression logistique. Appliquant une technique de régression logistique pour les travaux de la Banque de France, pour les

entreprises saines et faillites en 2002, ils trouvent des résultats significatifs leur et proposent un modèle de prévision.

Dufourn et Pouteaux (2014) parlent de l'inefficacité des normes traditionnelles de gestion du risque à faire face à la complexité et l'irrationalité. D'ailleurs, certains chercheurs suggèrent que la gestion du risque avance vers une approche linéaire de cause à effet et tient compte des connaissances apportées par la théorie de complexité, il s'agit notamment de Cooke, Davies (2007) et Smith et Irwin (2006). La plupart de ces recherches ont conclu une relation positive entre le risque et la rentabilité. Barthélemy (2002), avance quant à lui, trois éléments en faveur de la gestion globale des risques : l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, l'assurance de sa pérennité et le renforcement de son image. La gestion des risques « permet de remplacer une perception diffuse des vulnérabilités par une connaissance rationnelle ». Cette connaissance rationnelle permet d'optimiser le traitement des risques. Elle se concrétise grâce à un programme global et cohérent qui s'appuie sur des outils et des instruments d'identification et de traitement des risques. L'identification des risques dont la survenance pourra être catastrophique et leur traitement permet à l'entreprise de réduire sa vulnérabilité et par là assurer sa pérennité. Concernant l'image, Barthelemy (2002) suppose que « l'entreprise qui gère ses risques est une entreprise qui ne fonce pas dans le brouillard, mais qui sait à la fois se protéger des dangers qu'elle maîtrise mal, et analyser les impondérables de ses activités et de ses décisions pour mieux les contrôler. Elle est moins vulnérable que d'autres. Ses partenaires sont plus confiants. Son image est meilleure, car elle est plus pérenne et protège l'emploi de ses salariés ».

I.2. Techniques de couverture des risques de crédit

« On a pu constater que le risque est omniprésent, multiforme qu'il concerne tous les collaborateurs de l'entreprise, et bien sûr la direction générale, mais aussi les actionnaires au niveau du risque global d'entreprise. Le combattre concerne donc tous les acteurs⁵ ».

I.2.1. Moyens pour limiter les risques de crédit bancaire

Il existe plusieurs moyens pour limiter les risques de crédit bancaire. Ces moyens varient en fonction des suggestions des différents auteurs ; Par exemple Conso, présente quatre moyens pour limiter les risques de crédit bancaire : la diversification du portefeuille de crédit ; les études approfondies du futur débiteur ; la surveillance constante de la solvabilité et la prise de garanties.

I.2.1.1. Diversification du portefeuille de crédit

La banque peut et doit diversifier ses crédits. En effet, il est périlleux pour une banque de concentrer le portefeuille de ses crédits sur quelques gros bénéficiaires. Plus les crédits sont répartis entre un grand nombre de bénéficiaires et d'émetteurs, plus la probabilité de non remboursement est faible. C'est la division des risques qui constitue l'un des fondements de la fonction d'intermédiaire financier. De même, le financement exclusif d'un seul secteur de l'activité économique et/ou une zone géographique expose la banque à des difficultés élevées en cas de récession du secteur ou de la zone.

I.2.2.2. Surveillance et contrôle du futur débiteur

La banque réduira les risques du crédit en décidant de n'octroyer des prêts qu'aux personnes présentant un faible risque de défaillance. La banque doit vérifier que le montant des remboursements et intérêts demandés est en correspondance avec les revenus actuels et futurs du débiteur. Elle doit également s'assurer que le client a le réel désir d'honorer ses engagements. Pour cela, elle peut consulter les fichiers d'incidents de paiement et de remboursement des confrères ou de la banque centrale. La banque a également la possibilité de sélectionner ses clients à partir de leur situation

⁵ Conso. P. Gestion financière de l'entreprise, édition. Dunod, Paris, 2005, p.56.

familiale, de leur niveau de revenu et de tous autres éléments servant à différencier les clients défaillants des non défaillants. La décision d'octroyer ou non un crédit à une entreprise est pris après des études de conjoncture du secteur économique et examen de sa situation financière

I.2.2.3. Surveillance constante de la solvabilité

La solvabilité est à surveiller continuellement. Il y a des entreprises et/ou des personnes solvables à un moment donné et qui peuvent ne plus l'être après une période. Cette solvabilité se rattache souvent à la notion du patrimoine. Elle peut dépendre aussi des sûretés stipulées. En effet, faute de sûreté particulière, c'est l'ensemble du patrimoine du débiteur qui constituera sa garantie. Le créancier prudent ne dormira tranquille que si les biens de son débiteur sont disponibles, faciles à saisir. Il comparera les disponibilités avec les exigibilités pour savoir si d'autres créances ne mettent pas son débiteur en difficulté. Il sait enfin que certains biens comme le fonds de commerce sont susceptibles de s'évanouir d'eux-mêmes si le débiteur relâche ses efforts.

I.2.2.4. Prise de garanties

Pour améliorer la sécurité de ces engagements, et surtout pour se couvrir du risque de non remboursement, il faut que le banquier prenne des garanties. Ainsi, on distingue les garanties réelles et les garanties personnelles.

II. METHODOLOGIE

II.1. Evaluation sur base du modele de scoring

Le scoring est un procédé d'évaluation conçu pour apprécier le risque de défaillance d'une société⁶. Les modèles de score sont des outils de mesure de risque qui utilisent des données historiques et des techniques statistiques. Leur objet est de déterminer les effets des diverses caractéristiques des emprunteurs sur leurs chances de faire défaut ou encore pour ranger les emprunteurs dans des classes de risque. Ils produisent des « scores » qui sont des notes mesurant le risque de défaut des emprunteurs potentiels ou réel⁷.

Ainsi, les banques et organisations financiers utilisent cette analyse pour prédire si un emprunteur serait un bon ou un mauvais payeur⁸ et prendre ensuite la décision appropriée : acceptation sans condition, prise de garantie ou refus.

II.2. Modèle de Z-score selon Edward I. Altman

Pour construire des modèles de score, il existe plusieurs techniques (les techniques économiques, les techniques des classifications issues de l'analyse des données, les techniques d'intelligence artificielle, etc.). Dans le cadre de cette étude, nous utiliserons les techniques de classification issues de l'analyse des données (analyse discriminante). L'analyse discriminatoire est une technique de classification qui consiste à reclasser les emprunteurs en deux groupes : défaut et absence de défaut conditionnellement à leurs caractéristiques observées. Elle cherche donc l'ensemble des variables (ratio) qui permettent de prévoir le mieux le passage au défaut.

L'exemple le plus célèbre d'application de cette technique est le modèle d'Edward Altman. Edward Altman a significativement contribué au développement, à la promotion et a une meilleure compréhension du *scoring* à l'aide de la technique statistique d'analyse discriminante⁹. Sur un

⁶ Duclos, T., Dictionnaire de la banque, Edition. SEFI, 4^{ème} édition, Québec, 2005, p.350.

⁷ Dietsch, M. et Petey, P., « Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières », Paris, 2003, p.47.

⁸ Un emprunteur est considéré comme bon s'il rembourse correctement son prêt et n'a jamais été en retard de son paiement. Par contre, un mauvais emprunteur est celui qui a connu au moins une fois un retard dans le remboursement de son prêt.

⁹ Altman, E., « Financial ratios, discriminant analysis and the prediction of Corporate bankruptcy », in the journal of finance, septembre, 1968, pp.589-609.

échantillon de 66 entreprises industrielles cotées, il a calculé, en 1968, les paramètres représentant les pondérations associées aux ratios. Ainsi, Altman a été le premier à utiliser les ratios comptables pour la prédiction des défaillances des entreprises. $Z = 1,2X_1 + 1,4X_2 + 3,3X_3 + 0,6X_4 + 0,999X_5$ avec : Z = le z-score calculé ou indice de faillite ; X_1 = besoin en fonds de roulement (BFR)/actif total ; X_2 = réserves/ actif total ; X_3 = résultat d'exploitation/ actif total ; X_4 = capitalisation boursière/ valeur comptable des dettes et X_5 = ventes/ actif total.

Dans sa formation originale, cette équation des scores Z ne porte que sur les sociétés industrielles et cotées en bourse. L'interprétation donnée par Altman à la statistique Z -score calculé ne change pas dans le modèle revisité qui offre deux avantages : d'une part l'obtention d'excellents résultats sur des sociétés ne composant pas l'échantillon de la construction du score, et de l'autre, son application aisée a des firmes d'autres secteurs que l'industrie ainsi qu'à des entreprises non cotées en bourses. Le modèle revu et proposée par Altman et le suivant : $Z = 6,56X_1 + 3,26X_2 + 1,05X_3 + 6,72X_4$ avec : Z = le z-score calculé ou indice de faillite ; X_1 = fonds de roulement net /actifs totaux ; X_2 = bénéfices reportés cumulés / actifs totaux ; X_3 = bénéfices avant impôts et intérêt/ total des actifs et X_4 = valeur comptable des fonds propres/ total de passifs. L'interprétation de l'indice de faillite se présente comme suit : $Z > 2.90$: zone quasiment hors faillite pour l'entreprise ; une probabilité négligeable de faillite : l'entreprise risque moins de faire défaut ; $1.23 \leq Z \leq 2.30$: zone de surveillance de la société ; zone grise : la société est à surveiller et $Z < 1.23$: zone de faillite probable ; une période de faillite : la probabilité d'un problème financier est très élevée.

III. PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Il sera question d'analyse de la santé financière de la banque selon le modèle de Z -score élaboré par Altman en prenant l'échantillon d'une seule banque.

III.1. Calculs de Z -score

Tableau 1. Détermination de z-score de la banque

Années	X1	X2	X3	X4	Z-score
2017	0,081645968	0,00053095	0,00719024	0,07318478	1,04
2018	0,09184784	0,00354248	0,01871062	0,08872457	1,23
2019	0,065175772	0,01272084	0,00867799	0,07581116	0,99
2020	0,060597726	0,01159152	-0,01514507	0,06357844	0,85
2021	0,046776947	-0,00291929	0,01155085	0,05464798	1,23
2022	0,063270099	0,00617754	0,03040145	0,08111095	1,33
2023	0,086790185	0,01446909	0,04718288	0,09854193	1,99
Z-score moyen					1,24

Source : Auteur sur de données de la banque

Il ressort de ce tableau que le z-score calculer de la banque en moyenne se trouve dans la zone de surveillance c'est-à-dire la probabilité d'un problème financier est moyen, soit 1,24 c'est-à-dire entre deux normes $1.23 \leq 1,24 \leq 2.30$.

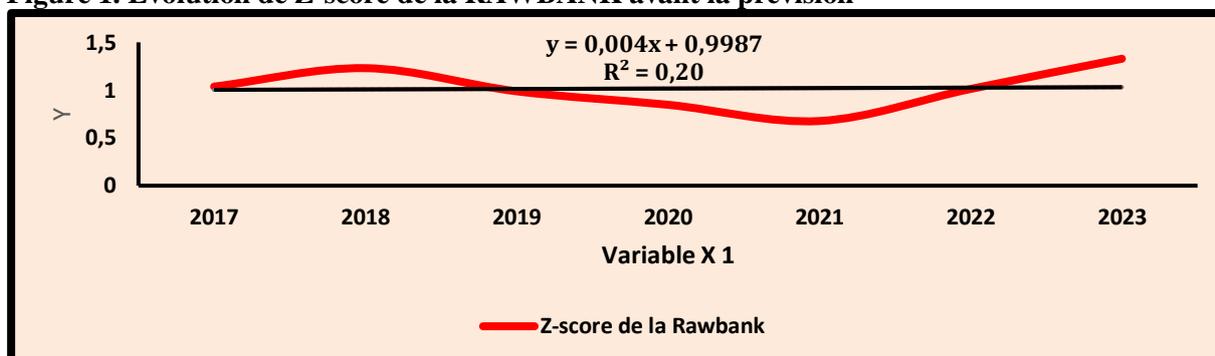
Tableau 2. Détermination des probabilités de la loi normale centre réduite et décision avant la prévision

Années	Z-score	Probabilité	Décisions	Résidus	Résidus normalisés
2017	1,04	0.8508	Faillite	-3,00882153	-1,39423613
2018	1,23	0.8907	Zone de surveillance	-2,09483018	-0,97070826
2019	0,99	0.8389	Faillite	-0,9869733	-0,45734644
2020	0,85	0.8023	Faillite	0,07574528	0,03509906
2021	1,23	0.8907	Zone de surveillance	1,15137849	0,53352898
2022	1,33	0.9082	Zone de surveillance	2,00208264	0,92773065
2023	1,99	0.9767	Zone de surveillance	2,8614186	1,32593215
Z-score moyen	1,24	0.8925	Zone de surveillance		

Source : Auteur sur de données de la banque

A la lecture de la décision du score le tableau ci-haut les résultats indiquent globalement que le z-score calculer de la banque reste dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,89. La situation de 2023 montre que la banque se trouve dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,97.

Figure 1. Evolution de Z-score de la RAWBANK avant la prévision



Source : Auteur sur de données de la banque

Il est constaté à la figure ci-haut que durant cette période, le r-carré (R^2) est positif, soit 20% mais très faible ; cela veut dire que le z-score de la banque est expliqué à 20% par le temps.

III.2. Relation entre risque et performance

Variable dépendante : ROE avec n=84				
	Coefficient	Erreur Std	t de student	p. critique
C	11.35581	32.26381	0.351967	0.0481
CDR	25.57077	26.27856	1.011120	0.0364
R²	0.724382	SCR=7.691939	R ⁻²	0.648763
F	2.628207	Prob (F)= 0.024210	DW	1.716517

Source : Auteur sur Eviews

$R^2=0,724382 > R^2=0,648763 > 50\%$. Le modèle estimé est globalement bon. Cela montre que les pratiques de gestion du risque de crédit mises en œuvre par la banque a un impact significatif au seuil de 5% sur sa rentabilité financière. Une gestion efficace des risques permet à la banque de minimiser les pertes potentielles et d'optimiser ses revenus ce qui a un impact positif sur sa rentabilité et sa stabilité financière.

III.3. Détermination des probabilités de la loi normale centre réduite et de prévision de Z-score de la banque d'ici 2026

Années	Z-score	Probabilité	Décisions	Résidus	Résidus normalisés
2017	1,04	0.8508	Faillite	-0,07925275	-0,49598717
2018	1,23	0.8907	Zone de surveillance	0,13597802	0,85099074
2019	0,99	0.8389	Faillite	-0,07879121	-0,49309872
2020	0,85	0.8023	Faillite	-0,19356044	-1,21135857
2021	1,23	0.8907	Zone de surveillance	-0,33832967	-2,1173673
2022	1,33	0.9082	Zone de surveillance	0,0169011	0,10577208
2023	1,99	0.9767	Zone de surveillance	0,36213187	2,2663285
2024	2,01	0.9778	Zone de surveillance	-0,00263736	-0,0165054
2025	2,06	0.9803	Zone de surveillance	0,00259341	0,01623031
2026	2,09	0.9817	Zone de surveillance	-0,00217582	-0,01361695
Z-score moyen	1,48	0.9306	Zone de surveillance		

Source : Auteur sur de données de la banque

Les résultats ci-haut montrent que la décision du score après la prévision indique globalement que la banque restera dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,9306.

Conclusion

Les banques ont joué un rôle central dans l'évolution économique au fil des siècles, mais leur engagement dans l'octroi de crédits n'a pas toujours été aussi essentiel qu'aujourd'hui. La gestion des risques de crédit constitue un pilier essentiel de la stabilité et de la pérennité des institutions financières. Dans un environnement économique en constante évolution, les banques sont confrontées à des défis considérables lorsqu'il s'agit d'accorder des crédits tout en préservant leur propre santé financière. La gestion des risques de crédit bancaire est une préoccupation centrale pour tous les établissements bancaires, c'est pourquoi il est impératif de mettre en place des méthodes solides et pratiques pour assurer le bon déroulement de la gestion des risques de crédit au sein des entreprises bancaires.

Ce papier a porté sur « Corrélation entre la gestion de risque de crédit et la performance financière des banques en RDC ». Nous avons utilisé les méthodes suivantes : descriptive et analytique ainsi qu'aux techniques : documentaire et économétrique. Nous avons structuré ce papier en trois parties, la première partie de cet article s'appesantit sur la revue de littérature et techniques de couverture de risque de crédit. La deuxième partie présente la méthodologie de travail. La troisième partie se consacre sur l'analyse de données. Les résultats découlant de l'analyse et interprétation de données sont repris ci-dessous : A la lecture de la décision du score du tableau 2 les résultats indiquent globalement que le z-score calculer de la banque reste dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,89. La situation de 2023 montre que la banque se trouve dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,97. Les résultats du point III.2 montrent que les pratiques de gestion du risque de crédit mises en œuvre par la banque a un impact significatif au seuil de 5% sur la rentabilité financière. Une gestion efficace des risques permet à la banque de minimiser les pertes potentielles et d'optimiser ses revenus ce qui a un impact positif sur sa rentabilité. Les résultats du point III.2 montrent que la décision du score après la prévision indique globalement que la banque restera dans la zone de surveillance avec une probabilité de 0,9306.

Bibliographie

- Altman, E. « Financial ratios, discriminant analysis and the prediction of Corporate bankruptcy », in *the journal of finance*, septembre, 1968.
- Augros, JC et Queruel, M. *Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire*, éd. Economica, Paris, 2003.
- Berrada, M. *Les techniques de banques, de crédit et de commerce extérieur au Maroc*, éd. SECEA, 2000.
- Chr. Van Liedre., *Economie financière et droit commercial*, éd. CRP, 2^{ème} édition, Kinshasa 1999.
- Conso. P. *Gestion financière de l'entreprise*, édition. Dunod, Paris, 2005.
- Dietsch, M. et Petey, P. « *Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières* », édition. PUF, Paris, 2003
- Duclos, T. *Dictionnaire de la banque*, Edition. SEFI, 4^{ème} édition, Québec, 2005.
- Goldelewski, C.J. *Modernisation de la prévision de la défaillance bancaire une application aux banques des pays émergent*, éd. Université Robert Schuman, 2003.
- Ipaucher, P. *Mesure de la performance financière de l'entreprise*, collection de la gestion en plus : office des publications universitaires, Algérie, 1993.
- Lamarque, E., *Gestion bancaire*, éd. Pearson éducation, France, 2003.
- Mutombo, M et al. *Incidence de la gestion du risque de crédit sur la performance financière d'une banque commerciale*, édition. JEFM, Kinshasa, 2024.
- Pruchaud, J. *Evolution des techniques bancaires*, éd. Scientifique Riber, Paris, 1990.
- Statnik, J.C. *Asymétrie d'information et rationnement partiel du crédit*, thèse de doctorat, Université Lille II, 1997.